



**GROUPE PS**

**A l'attention du Collège des  
Bourgmestres et Echevins  
Avenue Roi Albert, 33  
1082 Berchem Sainte Agathe**

Concerne : Conseil communal du 27 mars 2014  
Interpellation célébration Dormont et prise en compte de la surdité

Bruxelles, le 21 mars 2014

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Echevins,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

2014 est l'année du centenaire de la naissance de Jacques Dormont, artiste peintre berchemois bien connu, figure emblématique de la communauté des sourds de Berchem-Sainte-Agathe.

Sur mon intervention au conseil communal, le CBE a accepté que lors de la rénovation de l'ancienne maison de Jacques Dormont un dispositif particulier soit mis en place pour célébrer sa mémoire.

**Une plaque sera donc apposée sur sa maison mais ne pourrions nous pas aussi réfléchir à disposer des reproductions de ses oeuvres dans les lieux publics qu'il fréquenta et où nombre de berchemois pourront aussi prendre connaissance de son oeuvre.**

**Ceci contribuera à mettre en avant nos particularités berchemoise et à communiquer aussi sur l'expression des différences et la place de l'artiste sourd dans l'espace public.**

L'association d'éducation permanente Présence et Action Culturelle 1082 (PAC 1082) organise en collaboration avec Le Fourquet un programme de commémoration de Jacques Dormont avec d'autres partenaires : Arts et culture (association créée e.a. par Jacques Dormont), la Maison des sourds, le Centre francophone de la langue des signes, la Fédération francophone des sourds de Belgique, l'Institut Herlin et la Commune.

Il sera proposé un parcours d'oeuvres chez l'habitant, 1 ou 2 exposition/s et quantité d'autres évènements proposés par les partenaires.

**Nous proposons aussi qu'exceptionnellement cette année le Comité des Fêtes (COF) donne pour thème aux artistes berchemois participant à l'exposition picturale de la petite kermesse de septembre un « hommage à Jacques Dormont, peintre symboliste et surréaliste »**

Le partenaire Le Fourquet a pris des contacts avec la bibliothèque publique qui est intéressée par le projet mais voit plutôt son implication par une mise en valeur des manuscrits.

**Nous proposons aussi que notre bibliothèque publique développe, comme cela se fait déjà dans les bibliothèques publiques d'autres communes, une activité réccurente qui donne la place aux sourds dans nos lieux publics et oeuvre à la prise en compte et à l'intégration de la différence telle que « BB bouquine, BB sourd bouquine »**

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'assurance de mes salutations distinguées.

Valérie Lambot,  
Conseillère communale PS